

Séance du conseil municipal
Mercredi 11 janvier à 18h30

Présents : Annie Marcelot, Régine Chamot, Dundee Valot, Hervé Philippe, Nathalie Collet, Olivier Chamot, Eric Leblanc, Guillaume Norbert, Cathy Macia, Gilles Ravache et Sabine Valot avec Monsieur Olivier Chamot arrivé à 19 h10.

Excusés : Bruno Chauchaix, Marie Chauchaix, Olivier Chamot (arrivé à 19 h10).

Absent : Dylan Emonin

Votants : 10 puis 11

La séance est ouverte à 18h40

- 1) **Secrétaire de séance** : Hervé Philippe
- 2) **Approbation du PV du conseil municipal N°25** : Approuvé à l'unanimité avec la modification ci-dessous.

Monsieur Dundee Valot note une erreur dans la rédaction de la phrase dans les sujets abordés en divers concernant le copil (comité de pilotage) de l'Etournel à savoir :

Dans la phrase les chasseurs demandent la prolongation des battues aux sangliers pour 3 ans si possible (7 Battues /an).

Erratum : Ce ne sont pas les chasseurs, mais la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ain qui effectue cette demande représentée par son Président.

3) Délibérations

⇒ **DEL-164-11012023** : Approbation du marché pour les honoraires de maîtrise d'œuvre du projet « Aménagement du parking de la gare »

-9 dossiers ont été retirés

-3 Entreprises ont répondu, Aintégra, Archigraph et JDBE.

1 entreprise a finalement indiqué dans l'enveloppe qu'elle n'avait pas le temps de répondre dans les temps, Aintégra.

L'analyse des deux offres restantes, Archigraph et JDBE ont été analysées préalablement par la CAO qui propose d'attribuer le marché à celle qui a remporté le classement à savoir l'entreprise JDBE.

Coût du marché attribué : 19 720 € H.T soit 23 664 € T.T.C

19h10 Monsieur Olivier Chamot nous rejoint à la séance.

Madame Cathy Macia fait remarquer qu'elle serait plutôt favorable à l'attribution du marché à l'entreprise Archigraph, argumentant que le secteur douane adjacent en cours de travaux est réalisé par ce Maitre d'œuvre et serait plus à même d'appréhender les enjeux et la liaison des

travaux sur ce secteur.

Cependant les critères objectifs du marché tels que formulés dans l'appel d'offres, imposent de prendre JDBE.

La délibération est approuvée à l'unanimité : 11 voix « Pour »

⇒ **DEL-165-11012023 : DM N° 04-2022**

Une décision modificative est nécessaire pour la clôture des comptes 2022 : 70€ du compte dépenses imprévues au compte Frais bancaires : intérêts d'emprunt.

La délibération est approuvée à l'unanimité : 11 voix « Pour »

⇒ **DEL-166-11012023 :**

La préfecture demande confirmation de l'affichage et de la consultation pour l'agrandissement de l'unité de méthanisation de SAS GREEN GAS, sise à Viry.

La délibération est approuvée à l'unanimité : 11 voix « Pour »

DIVERS :

⇒ **Ordures Ménagères :**

Déploiement des containers O.M (ordure ménagère) semi-enterrés par la CAPG.

2 points de collecte ont déjà été installés secteur du château vert et Hutains.

(Au niveau des nouvelles constructions)

Nous relançons notre demande pour la suite de leurs mises en place selon le plan prédéfini en collaboration avec la municipalité au courant de l'année 2022.

(Crêt, route de la gare à Pougny bas et rue de la pierre)

Le conseil municipal souhaite à terme couvrir les besoins de l'ensemble de la commune et ainsi supprimer le ramassage individuel.

Quelques habitants s'opposent aux emplacements prédéfinis, une réunion d'informations sera organisée avec le service de l'agglomération pour répondre à leurs soucis.

⇒ **Nouvel habitant :**

Un dépliant municipal composé par nos soins et le kit du nouvel habitant mis à disposition par Pays de Gex Agglomération leur sera remis pour les accueillir.

⇒ **Compte rendu de la réunion qui s'est tenu à Gex à PGA pour la création ou la réhabilitation de sentiers dans la Pays de Gex.**

L'agglomération apportera une aide logistique mais pas de financement : on nous conseille d'utiliser un logiciel pour les baliser, PGA aidera à la commande groupée de panneaux indicateurs, charge à la commune de financer et réaliser les travaux nécessaires.

L'idée de créer une association ou un GAP pour réhabiliter et/ou créer un sentier le long de Rhône pour obtenir des leviers de fonds et ce travail serait à l'initiative d'habitants.

⇒ **Lecture du courrier de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du pays de Gex pour une prise en charge partielle de l'aménagement du parking de la gare.**

Celui-ci stipule en réponse d'une demande de subvention de Mme Marcelot pour le projet :

(Extrait)

« C'est avec plaisir que j'ai pu constater la large adhésion du Conseil communautaire à la participation financière de l'agglomération, via un fonds de concours, à l'aménagement de l'accès à la gare de votre commune pour un montant de 85 000 €, comme je m'y étais engagé. »

⇒ **Présentation du bilan 2022, intervention Gendarmerie sur la commune**

Le Lieutenant Grassien, responsable de la Gendarmerie de Thoiry, en charge du secteur de Pougny à rencontré Mme Le Maire pour présenter le bilan.

Situation stable par rapport à l'année précédente, Pougny est un des plus calmes de l'agglomération.

⇒ **Mobilité / Voirie**

Madame Cathy Macia nous rappelle qu'un plan des priorités de travaux à été défini lors de la dernière commission mobilité/voirie, certains travaux sont déjà actés pour 2023.

Le compte rendu de cette dernière commission doit servir de trame pour la réalisation et le suivi des futurs tranches. Le Conseil municipal a approuvé la priorisation qui a été faite.

La séance est levée à 20h55

**La Maire
Annie MARCELOT**



**Le secrétaire de séance
Hervé PHILIPPE**

